

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix et le vendredi 19 février à 20 h 30, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Zanon, maire.

Présents :

Mesdames Laurence Costa, Nicole Vessières, Gisèle Vincent, Maryline Wagner
Messieurs Michel Donolato, Jean-Paul Neuf-Mars, Gilles Reynaud, André il, Roger Ouvrier-Bonnaz, Bruno Vialatte,

Pouvoir a été donné par Madame Laurence Clot à Monsieur Jean-Luc Zanon
Pouvoir a été donné par Madame Jeannine Guigon à Madame Gisèle Vincent
Pouvoir a été donné par Madame Houria Gomez à Madame Laurence Costa
Pouvoir a été donné par Monsieur Yves Chave à Monsieur André il

Madame Maryline Wagner a été nommé secrétaire de séance.
Le procès verbal de la séance du 22 janvier 2010 est lu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Le conseil municipal a délibéré sur les Comptes administratifs de l'exercice 2009. Les résultats présentés par Monsieur l'adjoint au Maire sont les suivants :

I. . Compte administratif VILLE 2009 : en excédent de 151 123,80 pour la section de fonctionnement et en excédent de 103 090,12 pour la section d'investissement.

II. . Compte administratif ASSAINISSEMENT 2009 : en excédent de 59 255,20

III. . Compte administratif CCAS 2009 : en excédent de 6 505,53

Soit un excédent total de : 319 974,65

Le conseil Municipal approuve **à l'unanimité** la gestion de Monsieur le Maire pour 2009.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité :

I. . L'affectation de l'excédent de fonctionnement 2009 du CCAS de 6 505,53 au chapitre 002 du Budget primitif 2010 (section de fonctionnement).

II. . L'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010 du budget Ville de 151 123,80 au compte 1068 du budget primitif 2010 (section d'investissement).

Monsieur le Maire remercie le conseil municipal d'avoir adopté à l'unanimité les Comptes Administratifs 2009 et d'avoir travaillé en respectant les orientations budgétaires prises en 2009.

Il est à noter que 98 % des investissements 2009 ont été réalisés et donc que les choix retenus par le Conseil Municipal lors du budget primitif 2009 ont été engagés et respectés.

QUESTIONS DIVERSES

Animations 2010 :

=>La Sésame reconduit les concerts gratuits de l'été, et l'un d'entre eux aura lieu à La Coucourde le dimanche 18 juillet 2010 à 21 h 00.

Le choix définitif des autres manifestations sera fait prochainement par la commission.

Travaux :

=>Des devis pour la construction d'un nouveau parking pour les écoles de Fondchaud sont en cours, ainsi que le remplacement de l'abri de car qui sera déplacé.

Communications :

=>Une étude pour améliorer et moderniser notre site Internet actuel de la commune est en cours. Il est demandé de rendre encore plus dynamique ce site et de changer sa présentation. Cette étude sera menée par notre concepteur actuel, la société K-Cendra.

Sécurité :

=>Le logiciel du cinémomètre fonctionne. Les premières analyses font apparaître que 51 % des véhicules passent à la bonne vitesse sur la RN7 (à savoir moins de 50 km / h).

=>Une demande est faite par la sécurité routière afin d'accomplir des actions communales de sécurité. 3 seront mises en place cette année :

L'installation du radar mobile qui servira à déterminer les lieux et les actions pour réduire la vitesse sur nos voies de circulations.

Prévention routière le 11 mars pour les élèves de CM1 et CM2

Une journée d'informations pour les plus de 65 ans sur la sécurité routière durant la semaine de la sécurité

routière au deuxième semestre 2010.

Ecoles :

=>Le choix pour l'achat des jeux pour la maternelle a été fait par les enseignantes. Les devis sont en cours et les décisions d'achat seront prises lors du vote du budget primitif 2010.

Bibliothèque :

=>Bilan de l'année 2009 transmis par les bibliothécaires :

202 lecteurs réguliers cette année dont 101 écoliers et 46 enfants de moins de 16 ans en dehors.

511 visites (scolaires) et 1522 visites autres.

7023 livres sont sortis pour 2009.

=>Plusieurs manifestations sont prévues pour 2010 :

Une soirée avec Mr Chazalon pour son livre " on se bat à Montélimar "

Une soirée thématique sur les jeux de société

Une exposition sur le jardinage du 11/10/10 au 6/12/10

Urbanisme :

=>2 DP (abri de jardin + piscine ; installation de panneaux photovoltaïque sur toiture)

Dégâts des orages 2009 :

=>Le bilan définitif des dépenses s'élève à 185 988.76 TTC. Les demandes de subvention vont être effectuées auprès de l'état, du conseil général et de la région. En effet, l'ensemble de ces dépenses a été acquittée sans avoir eu recours à un emprunt.

Déneigement :

=>Le bilan des dépenses par le prestataire de services s'élève à 1924 TTC pour les 3 jours de déneigement.

Monsieur Le maire annonce les dates des prochaines réunions des commissions ainsi que celle du prochain conseil municipal.

Fait à La Coucourde, le 19 février 2010,

Le Maire
Jean-Luc Zanon